

## **RÉPONSE – M 019 A – 23.05**

### **Réponse du Conseil administratif à la motion M 019 – 20.09**

déposée par Mesdames Sophie BOBILLIER, Mélina BUNTSCHU et Esther SCHAUFELBERGER et Monsieur Cédric BRINER, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

### **REDÉCOUVRONS LES ÉTOILES FILANTES DES PERSÉIDES**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La motion susmentionnée, votée par votre Conseil le 1<sup>er</sup> septembre 2020, invitait le Conseil administratif :

- 1 à demander à ce que l'éclairage public ne soit pas allumé durant la nuit du 12 au 13 août de chaque année, afin de pouvoir profiter pleinement du ciel pendant la phase des étoiles filantes des Perséides ;
- 2 à encourager les propriétaires privés à se joindre à l'initiative par des annonces.

La Ville de Vernier est pionnière dans lutte contre la pollution lumineuse et ses méfaits, notamment grâce à son programme d'extinction en cœur de nuit « Vernier rallume les étoiles » mis en place depuis janvier 2021, ainsi que grâce à sa participation active à la *Nuit est belle !* événement similaire au *Projet Perséides* organisé par le Grand-Genève en septembre.

La Ville n'a pas pu participer à l'événement d'extinction lumineuse *Projet Perséides* en 2022 en raison des contraintes techniques du réseau d'éclairage genevois ainsi que de celui du matériel d'éclairage public. L'unique possibilité aurait nécessité l'intervention coûteuse d'un technicien modifiant sur place chaque coffret d'éclairage sur le territoire communal.

En effet, le réseau d'éclairage public à Genève repose sur une architecture spécifique. Plusieurs communes sont alimentées sur un même circuit électrique, ce qui empêche une segmentation des extinctions lumineuses par commune. Bien que chaque commune soit propriétaire de son éclairage public, les Services industriels de Genève (SIG) en sont les gestionnaires délégués.

Ainsi, afin que la Ville de Vernier puisse prendre part à cet événement à un coût raisonnable, il faudrait que toutes les communes genevoises y participent à travers le non-allumage de l'éclairage public du territoire, contrôlé à distance par SIG, de la même manière que lors de la *Nuit est belle !*

Les années précédentes, l'association derrière le *Projet Perséides* n'avait pas ciblé le Canton de Genève dans son appel à participation pour les contraintes citées ci-avant. L'équipe avait concentré ses efforts au niveau des communes vaudoises qui bénéficient d'une plus grande autonomie dans la gestion de leur réseau d'éclairage public.

Cette année 2023, l'association *Projet Perséides* a comme objectif de couvrir toute la Suisse Romande, tout en sachant que la configuration du réseau ou des opérateurs posent de nombreuses contraintes. Les organisateurs sont en discussion avec le Conseil d'État ainsi qu'avec l'équipe de *La Nuit est belle !* afin d'évaluer les possibilités d'extinction du territoire la nuit du 12 au 13 août 2023.

La Ville de Vernier les soutient dans cette démarche, appuyant leur demande de collaboration auprès des autorités en charge afin d'éteindre l'ensemble du territoire le soir des perséides. Ainsi, bien que la décision de la participation de la Ville de Vernier à l'édition 2023 ne nous appartienne pas, nous continuerons à inciter les autorités afin de multiplier les initiatives d'extinctions lumineuses et de protection du patrimoine nocturne et ses bienfaits.

Au niveau de la communication et de l'encouragement des propriétaires privés à rejoindre ces initiatives, en septembre 2022, un courriel a été envoyé à plus de 500 entreprises et de commerces sur le territoire leur proposant de rejoindre l'initiative *La Nuit est belle !* en éteignant leurs enseignes et leur éclairage visible de l'extérieur.

La motion M 019 – 20.09 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK  
Conseiller administratif



Vernier, le 16 mai 2023